

**MEMOIRE TECHNIQUE (MT)**

**Consultation n° PIC 24 044 du 19/12/2024**

**Procédure: Marché À Procédure Adaptée**

**Objet : Vérification annuelle et maintenance des parcs d'extincteurs, R.I.A et dispositifs de désenfumage des sites du Pôle d'Intérêt Commun SCA-SCB-SMS de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.**

# RAPPEL :

Le présent marché a pour objet la prestation de vérification annuelle des extincteurs, R.I.A et dispositifs de désenfumage ainsi que la fourniture de matériels incendies et d'interventions ponctuelles de maintenance sur les 3 sites du PIC SCA-SCB-SMS de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris.

Ce marché est composé d'un lot unique (Cf. article 1.2 du CCP)

Le présent Mémoire Technique (MT) est une des pièces particulières de ce marché (Cf. article 2 du CCP).

Il est obligatoire de compléter les tableaux ci-dessous et de parapher chaque page.

Sera apprécié le respect du formalisme du mémoire technique dans le cadre de la notation de l'offre.

# CONSIGNES :

Merci de compléter ces tableaux de façon synthétique. Attention, les écrits mentionnés dans ces cadres de réponse vous engagent.

La hauteur des lignes peut être augmentée afin de pouvoir insérer la totalité des écrits que les candidats souhaitent inclure.

Des éléments techniques peuvent être joints à ce Mémoire Technique, leurs références devront être précisées dans les tableaux qui suivent.

# 1 - DÉLAIS :

|  |
| --- |
| **Critère 2 : Délais (pondération 25%)** |
| **À décrire dans l'annexe "Délais" de l'Acte d'Engagement.** |

# 2 - VALEUR TECHNIQUE

|  |
| --- |
| **Critère 3 : Valeur technique (pondération 25%)** |
| **Description de l'effectif affecté aux prestations** (qualifications, diplômes, nombre, etc…); **description des moyens techniques et matériels** mis à disposition pour réaliser les prestations (outillage, véhicules, moyens de communication, etc…); **description de la prise en charge des demandes d'interventions** correctives - hors vérification annuelle - (hotline, plateforme, compte-rendu d'interventions, etc…) ; **certificats APSAD**. |

# 3 - PERFORMANCE EN MATIERE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

|  |
| --- |
| **Critère 4 : Performance en matière de protection de l'environnement (pondération 10%)** |
| Descriptions de la **reprise des pièces usagées, des emballages** ; du circuit de **traitement des déchets** ; des actions mises en place pour diminuer l'**empreinte carbone et les émissions de gaz à effet de serre**. |

**À , le**

**Cachet et signature du candidat**